

APPEL À CANDIDATURE

Recherche d'un restaurateur pour l'exploitation du Café des Arts

La Ville de Crosne lance un appel à candidature afin de sélectionner un professionnel de la restauration souhaitant exploiter le **Café des Arts**, situé **29 ter avenue Jean Jaurès à Crosne**, au cœur du parc Anatole France.

L'objectif de la Ville est de proposer aux habitants, aux visiteurs du parc et aux spectateurs de la salle de spectacle située à proximité immédiate du site, une offre de restauration conviviale, accessible et de qualité, participant pleinement à l'animation et à l'attractivité du lieu.

Le local, d'une superficie totale d'environ **57 m²**, comprend notamment une salle de réception de 33 m² avec accès visuel et ouverture sur la terrasse donnant sur le parc, une cuisine/bar semi-équipée de 14 m², des sanitaires et un local de stockage.

Le bail prévoit une activité de **café avec vente de boissons et de petite restauration**. Une activité d'animation peut également être envisagée.

1. Objet de l'appel à candidature

La Ville de Crosne recherche un **restaurateur, exploitant ou professionnel de la restauration** en mesure de proposer un projet cohérent pour l'exploitation et l'animation du Café des Arts.

Le candidat devra présenter un projet commercial et gastronomique permettant notamment :

- de proposer une **offre de restauration de qualité**, adaptée à la clientèle du parc et aux spectateurs de la salle de spectacle ;
- de proposer une gamme de prix **accessible et cohérente avec la fréquentation du site** ;
- de contribuer à l'**animation du lieu** et à la convivialité du parc ;
- d'assurer des **horaires d'ouverture adaptés aux horaires de fonctionnement et de programmation de la salle de spectacle située à proximité immédiate** ;

2. Caractéristiques du local et conditions principales

Le local est situé au **29 ter avenue Jean Jaurès à Crosne**, dans le parc Anatole France.

Il comprend :

Hôtel de Ville - 35 avenue Jean Jaurès - 91560 Crosne - Tél : 01 69 49 64 00 - Fax : 01 69 83 83 83

Courriel : mairie@crosne.fr - site : crosne.fr - Facebook : [@Villedecrosne](https://www.facebook.com/Villedecrosne)

- une salle de réception d'environ 33 m² ;
- une cuisine/bar d'environ 14 m², semi-équipée ;
- des sanitaires ;
- un local de stockage ;
- un local poubelle ;
- une terrasse donnant sur le parc.

Le local a notamment été rénové avec des matériaux qualitatifs, dont un sol en béton ciré et un bar en chêne massif et inox.

À titre indicatif, le bail prévoit un **loyer mensuel hors charges** de 600 €.

3. Contenu attendu de la candidature

Les candidats sont invités à présenter un dossier comprenant au minimum :

A. Présentation du candidat

- identité et coordonnées du candidat ou de la société ;
- présentation de l'expérience professionnelle dans le domaine de la restauration ;
- références éventuelles dans l'exploitation d'établissements similaires ;
- présentation de l'équipe qui sera affectée à l'exploitation du Café des Arts.

B. Projet de restauration

Le candidat présentera précisément son projet, notamment :

- concept et positionnement de l'établissement ;
- type de cuisine et produits proposés ;
- exemple de carte ou de menus ;
- offre destinée aux familles, aux promeneurs et aux spectateurs ;
- politique tarifaire envisagée ;
- attention portée à la qualité, à la saisonnalité et à l'origine des produits.

C. Animations et dynamisation du lieu

Le candidat précisera les animations qu'il souhaite proposer :

- animations musicales ou culturelles ;
- soirées ou événements en lien avec la programmation de la salle de spectacle ;

D. Horaires d'ouverture

Le candidat devra proposer un planning prévisionnel d'ouverture en précisant notamment :

- les jours et horaires d'ouverture habituels ;
- les horaires prévus les week-ends ;
- les horaires adaptés aux spectacles et événements organisés à proximité ;



Une attention particulière sera portée à la **cohérence entre les horaires du Café des Arts et ceux de la salle de spectacle**, afin de permettre aux spectateurs de pouvoir se restaurer ou prendre un verre avant et/ou après les représentations.

4. Critères de sélection

Les candidatures seront examinées au regard des critères suivants :

1. Qualité et pertinence de l'offre de restauration – 35 %
2. Niveau et cohérence des prix proposés – 25 %
3. Projet d'animation et de dynamisation du site – 20 %
4. Horaires d'ouverture et articulation avec la salle de spectacle – 20 %

5. Visite du local

Les candidats pourront solliciter une visite du local afin de prendre connaissance des lieux, de leurs équipements et de leur environnement.

6. Date limite de remise des candidatures

Les dossiers de candidature devront être transmis **au plus tard le dimanche 1er novembre 2026**.

Les dossiers devront être adressés :

À l'attention de Monsieur le Maire de Crosne

Ville de Crosne
35 avenue Jean Jaurès
91560 CROSNE

7. Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire concernant le local, les conditions d'exploitation ou l'organisation d'une visite, les candidats peuvent contacter :

Ville de Crosne – Hamid Slimi
Téléphone : 01 69 49 64 02
Courriel : hamidslimi@crosne.fr

